



ASSOCIATION DES
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

LE BREF

40, chemin Masters
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

ISSN 0847-3560
le 15 janvier 1995
Vol. 7, n°1

UNE PIERRE PLUSIEURS COUPS!

La direction de l'AJEFNB s'est mise à l'oeuvre ces derniers mois afin d'assurer la nomination d'un juge bilingue à titre de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et ce, conformément à la résolution adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale au mois de septembre 1995.

Nos communications orales et écrites avec plusieurs intervenants nous confirment que le fédéral n'est pas indifférent à nos revendications voulant que: 1) l'appareil judiciaire offre plus activement des services aux francophones et 2) que la nomination de plus de juges francophones est essentielle à cette démarche.

Ainsi, nous pouvons dorénavant compter sur les services en français de l'honorable juge Michel Bastarache, à la Cour d'appel et de l'honorable Joseph Daigle, à titre de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE À BOUCTOUCHE

M. Victor Goldbloom sera le conférencier invité lors de l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB le samedi 17 juin 1995 à Bouctouche.

Il traitera de son étude pan-canadienne sur l'intégration du français dans l'administration de la justice.

VAILLANCOURT FAIT SON P'TIT TRAIN DE CHEMIN... EN AUTO!

Le dossier Vaillancourt connaît un dénouement partiel mais satisfaisant. Les formules de contrat de vente conditionnelle en français seront disponibles sous peu, partout au Canada, par le biais des succursales de la Banque de Montréal. C'est ce qu'à confirmé par téléphone et par écrit à la secrétaire générale, M. Donald J. Marsh, vice-président régional et directeur de la succursale principale de Fredericton de la Banque de Montréal. Mais tout n'est pas fait. Il faudra maintenant revendiquer une offre active de services en français de la part des détaillants d'automobiles. Car c'est là le point de vente!

LE SOUPER HONORANT L'OEUVRE DU JUGE EN CHEF RICHARD

Aura lieu le samedi 8 avril 1995, au Grand Salon de l'Hôtel Beauséjour, à Moncton, le souper en l'honneur du juge en chef Richard. Il s'agit d'une rencontre entre collègues et amis afin de remercier le juge Richard du travail exceptionnel qu'il a accompli à titre de juge en chef.

JURI-LEÇON À LA MAISON

Le script est prêt et l'enregistrement de notre première cassette audio de formation en terminologie juridique est prévue pour la fin janvier 1995. Le prix reste à déterminer mais une publicité vous sera acheminée d'ici peu.

**LE SURINTENDANT DES
ASSURANCES AGIT FERMEMENT ET
RAPIDEMENT**

C'est à titre personnel que la secrétaire générale a fait part au surintendant Réginald Richard que la compagnie Angus-Miller ne lui offrait pas sa police d'assurance-automobile en français conformément à l'alinéa 20.1(1) de la *Loi sur les assurances*. Le surintendant Richard a aussitôt signalé à Angus-Miller que le défaut de se conformer à la *Loi* constituait une infraction. En moins d'un mois, Angus-Miller a expédié une version française de la police d'assurance à Maître Guerrette. Un exercice de sensibilisation qui en aura valu la peine. Merci M. Richard.

**L'OFFRE ACTIVE
EST IMPORTANTE!**

Citation de l'honorable Marcel Joyal de la Cour fédérale dans Institut Professionnel de la Fonction Publique c. Canada (1993) 2 F.C. 90 :

"À cet égard, M. Squires a fait remarquer que, lorsqu'il avait mis à la disposition des contribuables une ligne téléphonique pour répondre à leurs demandes de renseignements, son bureau avait reçu annuellement environ une centaine d'appels de contribuables francophones. Lorsque, plus tard, le bureau avait offert une ligne distincte aux francophones, le nombre d'appels était passé à environ 1500 par année. Dans l'esprit du témoin, cet écart indiquait que, lorsqu'un service bilingue est offert activement, les groupes linguistiques y répondent."

**LA CONSOLIDATION DES
ANNOTATIONS AUX RÈGLES DE
PROCÉDURE**

La mise à jour des annotations aux règles de procédure depuis décembre 1993 ainsi que la consolidation de l'ouvrage original sera complétée sous peu. L'auteur et président de l'AJEFNB, M^c Basile Chiasson a terminé son travail de moine. La révision se fera sous peu et le tout devrait normalement être disponible d'ici 2 mois.

**PROGRAMME DE CONTESTATION
JUDICIAIRE**

Vous trouverez à l'AJEFNB une fiche d'information sur le financement des causes, demandez par téléphone au (506) 853-4151, par télécopieur (506) 853-4152.

**UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
POUR L'AJEFNB**

L'équipe AJEFNB compte un nouveau membre en la personne de Mad. Dania Houde. Native du Lac St-Jean, Mad. Houde a déjà décelé les pépins et les bleuets de l'AJEFNB car elle s'affaire depuis quelques semaines à mettre en page un document intitulé "Positions et politiques de l'AJEFNB depuis sa fondation". Ce travail consiste principalement à relire et à catégoriser les 48 procès-verbaux et centaines de résolutions adoptées par l'AJEFNB. Bienvenue au bouloir chère Dania!

**JURISTE D'EXPRESSION FRANÇAISE
DE L'ANNÉE 1994-1995**

Communiquez avec le secrétariat de l'AJEFNB pour une formule de mise en candidature. Qui sera l'heureuse élue lors de la rencontre des membres de l'AJEFNB le samedi 17 juin 1995? À vous d'y penser, à vous de proposer et au comité de décider!

À PROPOS?

Maître Charlotte Bourque, ex-membre du conseil d'administration de l'AJEFNB, a donné naissance à sa première fille le 18 novembre 1994, la petite porte le nom de Véronique.

Maître Ronald Godin de Bathurst s'est vu décerner le titre de conseiller de la reine à la demande du lieutenant-gouverneur Margaret McCain.

La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :

Maître Louise B. Somers
Case postale 789,
Saint-Quentin (N.-B.) E0K 1J0
Télécopieur : (506) 235-3323